

Etude de cas : droit de la construction

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 9,0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Droit et science politique

Évaluation

Contrôle terminal, couplé avec le séminaire de droit de la construction